

## Burundi : Le pouvoir se prête à l'instrumentalisation de la fibre ethnique

@rib News, 05/10/2015 DECLARATION DU PARTI CNDD-FDD DU 03 OCTOBRE 2015 La décision de l'Union Européenne de prendre des sanctions judiciaires contre certains Burundais est illégale et une provocation. En date du 1er Octobre 2015, l'UE a organisé une réunion en Belgique à l'issue de laquelle des sanctions ont été prises contre certains Burundais de même ethnité Hutu leur refusant les visas d'entrer dans cette Union et gelant leurs avoirs enregistrés dans ces 28 pays européens.

Le Parti CNDD-FDD a profondément choqué de voir ses sanctions qui rappellent fort bien l'histoire malheureuse que le Burundi a vécue, ponctuée par des événements sanguinaires depuis plus de 40 ans excepté l'expérience démocratique de 3 mois sous la Présidence de feu S.E. NDAYAYE Melchior. Ce qui afflige en plus les cœurs des Burundais est que l'UE a fermé les yeux devant les atrocités qui étaient en train de se commettre par les pouvoirs en place sans même prendre des sanctions contre les responsables de ces massacres et génocides dirigés contre une ethnité. Ici tout le monde devrait se poser une multitude de questions : Pourquoi l'UE n'a pas imposé des sanctions contre les dirigeants de cette époque ? Partagent-ils le même plan ? Pourquoi les institutions judiciaires de l'UE n'ont pas pu savoir, ne sont-elles pas similaires à celles d'aujourd'hui ? L'UE n'a-t-elle pas commanditaires de ces atrocités au Burundi parce qu'elles appartiennent à une même ethnité ? Ce dont les 4 personnes sont accusées pour se voir exclure et indexer par l'UE est-il moins lourd que les accusations de génocide formulées par les opposants radicaux contre l'Etat et le Parti CNDD-FDD jusqu'à soulever l'opinion internationale alors que ce ne sont des montages savamment orchestrés par les opposants radicaux pour diaboliser le pouvoir ? Pourquoi une si grave décision de l'UE n'a pas porté atteinte à la connaissance du Burundi, membre des pays ACP-UE alors qu'à ces pays venait de se tenir à Bruxelles du 22-27 septembre 2015 en Belgique ? 1. La réunion des pays Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) : En date du 22 au 27 septembre 2015 s'est tenue une réunion des pays ACP-UE à Bruxelles au cours de laquelle la question concernant le conflit Burundais, sur base de la déclaration sortie à l'issue de la réunion des mêmes pays ACP tenue dans la ville de SUVA au mois de juin 2015 dans les Iles FIJI n'a nullement soulevé la question des sanctions contre certains Burundais, a noté plutôt des progrès dans l'évolution de la situation politique au Burundi et a souligné au cours de ces assises la nécessité d'organiser un dialogue inclusif interburundais ; Les Représentants du Parlement du Burundi invités à ce forum ont montré que toutes les institutions ont été mises en place à la suite des élections de 2015 qui se sont bien déroulées et conformément aux recommandations de l'UA, des pays de EAC de la CIRGL, de l'ONU et de l'UE, des pays ACP-UE. Ce qui ne peut saisir ni se comprendre est qu'à la suite de ce forum de Bruxelles il y ait une décision prise par l'UE contre des ressortissants du Burundi sans que le Burundi ne soit ni informé ni consulté ni interpellé pour donner son avis. 2. Les problèmes politiques sont résolus politiquement, les questions de justice sont répondues judicieusement tandis que des problèmes mathématiques sont répondues mathématiquement : 1. Les sanctions prises contre les 4 Burundais d'une même ethnité Hutu ne décollent une justice connue dans le monde puisqu'il n'existe pas de justice seule ethnité au monde. Même en considérant les victimes des sanctions, il est à remarquer que les concernés n'ont jamais été informés pour comparaître devant les juridictions de l'UE afin de donner leur avis sur les charges retenues contre elles. Tout le monde se pose alors la question de savoir sur quoi l'UE s'est-elle fondée pour décider des sanctions ? Comme dit plus haut, des gens habitués à assister à de telles décisions n'hésitent pas à dire qu'un groupe de gens qui ont influencé et trompé les décideurs judiciaires et les conduire à prendre des sanctions en cachette car ayant été prises à l'insu des concernés et du Pays dont elles sont ressortissantes. Il est affligeant que de telles institutions judiciaires de l'UE prennent des sanctions de nature à saper les institutions de sécurité du Burundi ou le Chef directement supérieur de la Police n'a pas été inquiété pour se rabattre à un Responsable adjoint car issu du PMPA (Mouvement CNDD-FDD à l'époque) et HUTU en même temps alors que cette organisation européenne sait bien comment les corps de sécurité fonctionnent ; Des observateurs avisés savent bien que la création et la mise en route de la Police Nationale Intégrée n'a pas été chose facile car s'étant fondée sur l'Accord Global entre le Mouvement CNDD-FDD et le Gouvernement du Burundi à l'époque le 16 novembre 2003. Prendre une décision judiciaire illégale, d'exclusion frappant des anciens du CNDD-FDD et de surcroît de l'ethnité Hutu montre que l'UE n'a pas été d'accord avec cet Accord Global de Cesse-le-feu qui a conduit à la mise en place des corps de défense et de sécurité intégrés afin de stabiliser le pays. C'est la raison pour laquelle cette Union Européenne vient de prendre des sanctions pour détruire l'intégration obtenue après mille efforts. Une telle position met également à nu la décision de l'UE de faire semblant d'accepter NGENDAKUMANA Leonard comme putschiste alors qu'en réalité le sujet a été approché que pour défendre les intérêts de ceux que ces pays européens voulaient remettre sur les rangs du Pouvoir. Cette réflexion est autant plus vraie que Sieur Leonard n'a pas commis plus de crimes que Pacifique NININHAZWE, Général Major Cyrille NDAYIRUKIYE, Vital NSHIMIRIMANA, Marguerite BARANKITSE, etc, mais a eu la malchance de se retrouver dans l'autre camp ethnité. Il est bouleversant de voir que les commanditaires des manifestations féroces et insurrections jusqu'au putsch manqué du 13 mai 2015 ayant exposé les enfants de moins de 18 ans aux troubles pour les transformer en bouclier humain les nourrissant des aliments contenant des drogues fortes pour qu'ils commettent l'irréparable et ayant commis des actes à la limite génocidaires n'ont été personne jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs la plupart si non la totalité de ces faiseurs de malheurs sont logés et nourris dans certains pays de l'UE. Quiconque se poserait la question savoir l'origine de tels agissements ? Les différents responsables de ces atrocités depuis le 26 Avril 2015 sont ceux-là mêmes qui ont soulevé les jeunes gens pour les dresser contre d'innocents citoyens en général et en particulier les Bagumyabanga du Parti du CNDD-FDD et de la Police chargée d'assurer la sécurité du pays. Ils ont tué, ils ont brûlé, ils ont incendié des villages, ils ont fermé les routes devant l'UE "il complice des journalistes ressortissants de ces pays de l'UE, attisant parfois les manifestations et tout cela devant la contemplation des Pays de l'UE. À Ceux-ci aujourd'hui assurent

protection de ces différents responsables ayant échoué à l'insurrection et au putsch pour montrer à qui veut voir qu'il y a une fuite de ces agents après l'échec de la mission qui leur avait été confiée. Encore une fois, on peut s'interroger sur ce fait ; Ne pas respecter la procédure normale judiciaire, utiliser les méthodes extrêmes de certains membres de la Police sans raison, ni explications fournies au Burundi dans le simple souci de saper et de détruire l'institution du corps de sécurité mise après beaucoup d'énergie nationale en oubliant les forfaits commis par les responsables de l'insurrection et du putsch manqué du 13 Mai 2015, fermer les oreilles au Gouvernement qui n'a cessé d'alerter la Communauté Internationale devant la cruauté et le sang versé par les insurgés putschistes démontre à suffisance que la justice empruntée par l'UE n'a cherché qu'à atteindre les buts politiques par des moyens judiciaires, ce qui donne raison au Parti CNDD-FDD qui affirme que la justice a été faussée par les précepteurs de la décision pour arriver à leurs objectifs ; 3. Le Gouvernement démocratiquement élu n'a de problème avec personne. Des organisations de la société civile telles que l'Initiative et Changement, l'OLUCOME et autres veulent faire entendre à ceux qui les écoutent à travers de multiples réunions, ateliers et conférences de presse que l'origine des manifestations sanguinaires qui se sont vite transformées en insurrections pour terminer dans un putsch contre les institutions démocratiquement élues résiderait dans un conflit entre le pouvoir et l'opposition radicale. Ce jugement est tellement fallacieux qu'ils oublient que le détenteur du pouvoir est le Peuple. 2. À À Comme tout le monde sait bien, des manifestations féroces ont commencé au lendemain de la décision des Bagumyabanga réunis en congrès et ont choisi S.E. Pierre NKURUNZIZA pour représenter dans les élections présidentielles de 2015. Ce congrès national a eu lieu après les congrès collinaires, communaux et provinciaux. Le rejet de la candidature présentée par le Parti CNDD-FDD à cet effet, est une expression honteuse de l'opposition radicale contre les desiderata du Peuple. Ceci est autant plus significatif que le candidat n'appartient pas aux partis de l'opposition radicale. C'est pour dire en définitive que les organisations ci haut-citées ne font que colporter les idées de l'opposition radicale qui sont un mensonge tout fait, la réalité étant que l'opposition radicale a des problèmes avec l'élite Burundaise ou tout simplement le Peuple Burundais. Il va sans dire que le Peuple renié par les commanditaires des manifestations sanguinaires, insurrections et putsch manqué devront s'exprimer devant le seul détenteur du pouvoir qui est le Peuple souverain à travers le dialogue en vue. 4. L'Union Européenne ne veut pas de dialogue inter-Burundais au Burundi : Le Parti CNDD-FDD s'attarde des sanctions provocatrices prises par l'UE d'exclure et de condamner certains responsables Burundais sans rien demander au Burundi ni exiger aux concernés de s'expliquer et de se défendre devant les juridictions nationales ou de l'UE. Et ceci intervient au moment où le pays se trouve dans une phase préparatoire du dialogue inclusif à malgré que les amis de la division ne cessent d'exprimer en vain des velléités destructrices contre le Parti CNDD-FDD et le Gouvernement qui en est issu. Cette démarche ne trompe personne car visant la condamnation du dialogue avant qu'il ne commence en essayant de torpiller les efforts du Gouvernement dans sa volonté de réunir tout le monde autour de la table de dialogue. La détermination d'étouffer le dialogue parce que ne répondant pas aux desiderata des décideurs de l'UE qui auraient permis le renversement des institutions démocratiquement élues et la mise en place du Gouvernement de transition ne pourra pas dire le peuple Burundais dans son désir ardent de se réconcilier avec lui-même. Le Gouvernement de transition qui aurait permis à certains pays de l'UE de faire mains basses sur les richesses du pays attendra la décision des seuls détenteurs du Pouvoir qui sont le Peuple Burundais. Il est inconcevable que la mise en œuvre des recommandations issues des Sommets des Chefs d'Etats de l'EAC, de l'UA, de l'ONU, soit sabordée par l'UE qui elle-même n'a formulé de tels souhaits de dialogue inclusif. Le fait incompréhensible est exprimé par cette décision punitive contre certains Burundais de la Police Nationale qui apparaît aux yeux des amis de la démocratie comme une volonté d'écarter de la scène de la vie des Burundais au lieu de les encourager à se réconcilier. Cet acte est de nature à ravaler les vies déçues en déplaçant aux précepteurs de ladite décision. 5. Un petit jet de regard dans l'histoire du Burundi s'explique. Comme annoncé précédemment dans les communiqués et analyses du Parti CNDD-FDD, une main invisible a toujours fait et refait l'histoire sombre du Burundi depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui. En 1961 plus précisément le 13 octobre, le Prince Louis RWAGASORE qui a clamé haut et fort la venue de l'indépendance immédiate a été assassiné. Il a dit et souvent redit que certains pays de l'UE en étaient responsables, raison pour laquelle le Prince et ses enfants ont disparu dans le silence absolu. En 1965, la mort du Premier Ministre a été annoncée bien avant sur les ondes de la Voix Américaine, ce qui prouve que le complot avait été ourdi ailleurs avec l'utilisation des méthodes burundaises. A la suite de son assassinat, beaucoup d'intellectuels ont été massacrés surtout les députés, les ministres et quelques rescapés ont pris le chemin de l'exil sous le regard silencieux de l'UE. De 1972-1973, un génocide orchestré par le Gouvernement du Capitaine Michel MICOMBERO a été commis au grand jour au Burundi sous les regards de la communauté internationale et surtout de l'UE. Malgré les cris d'alarmes poussés par des populations victimes, personne n'est venue à l'aide comme si les victimes étaient condamnées d'avance à la mort. Plus de 5000 burundais ont été massacrés à NTEGA et MARANGARA et 50.000 rescapés forcés à l'exil à sous BUYOYA ; l'UE n'a pris aucune sanction contre ce pouvoir sanguinaire. En 1993, plus exactement le 21 octobre, le Premier Président Hutu démocratiquement élu a été sauvagement tué ; l'UE et la Communauté Internationale n'ont pu le sauver mais ils n'ont rien fait comme si il était condamné d'avance. Depuis ce moment précis, le Peuple Burundais profondément blessé et abandonné, a résisté contre la machine exterminatrice de l'armée mais cela n'a fait que faire la révolution à finir par devenir une véritable guérilla et se transformer plus tard en un mouvement de libération qui a enfin signé l'Accord Global de Cessez-le Feu avec le Gouvernement de l'époque. Cette résistance victorieuse a plu à certains esprits de l'UE et ceci est autant plus vrai que certains mots ont été formulés par certains dirigeants contre le CNDD-FDD encore Mouvement. Par la suite même, le tombeur de Feu NDADAYE Melchior est revenu au pouvoir encore une fois à et personne n'a levé le doigt pour l'en empêcher. Qui ne dit mot consent. Où était l'UE en 1996 et 1997 plus exactement à SHABUNDA en RDC plus de 5000 fuyitifs Hutu Burundais ont été massacrés à l'époque lors de l'invasion de la RDC par le FPR-INKOTANYI du Rwanda, et tout ce monde a été massacré

dans la rivi re autour de la ville de SHABUNDA sans que la Communaut  Internationale et principalement l'UE n'aient dit mot comme s'il y a ceux qui naissent pour vivre et d'autres pour mourir. Sans risque de se tromper, la transformation du Mouvement CNDD-FDD en un Parti Politique et son entr e triomphale   Bujumbura n'a pas plu certains pays de l'UE   tel point que les parrains des anciens pouvoirs militaires de Bujumbura ont toujours   r v  retour au Pouvoir de leur prot g . Quoi alors d'anormal de voir l'UE prendre des mesures de nature   d truire Global de Cessez-le Feu fondement actuel   des corps de d fense et de s curit  ? En 2015,   peine le Parti CNDD-FDD termine son congr s ayant mis devant Son Excellence Pierre NKURUNZA pour le repr senter dans les  lections de 2015 que l'UE s'associe aux insurg s pour dire non. Ceci se voyait d j   dans des r unions, des manifestations des d cisions et de strat gies contre le pouvoir  taient prises. Des rumeurs, des manipulations, des assassinats, des destructions publiques et individuelles, rien n'a  t   pargn  dans le seul objectif de renverser les institutions d mocratiquement  lues. Des financements ont  t  accord s aux insurg s   et un coup d'Etat a  chou . Journalistes envoy s sur terrain ne jouaient pas   leur r le de v rit  de journalistes car ils avaient eu la mission de voir comment les Bagumyabanga du CNDD-FDD allaient se tenir devant les cruelles provocations des insurg s et le mot IMBONERAKURE avait  t  transform  en une milice pour bien les diaboliser etc. Et tout cela devant l'UE "il comp de l'UE.   Nulle part au monde les coups d'Etat contre les pouvoirs d mocratiquement  lus ne sont accept s.   L'exemple le plus r cent est celui du Burkina Faso. Pourquoi deux poids deux mesures pour qu'au Burundi on accepte qu'on rejette ailleurs sous d'autres cioux. Un pays change la constitution mais l'UE ne le voit pas mais s' t le Burundi qui n'a pas chang e la constitution. Ce qui est encore plus parlant que jamais   et que pendant l'insurre au sommet de la malfeasance l'UE a pris des sanctions contre le Burundi en suspendant les appuis budg taires pour l'UE  touffer compl tement   ce qui signifie que le putsch manqu  le 13 mai 2015   se poursuit. 6. Au regard de ce qui pr c de le Parti CNDD-FDD d clare ce qui suit   : Demander   l'UE de retirer ses sanctions punitives car ne vise que la division entre les Burundais comme ci-haut mentionn s. Elle devrait revenir sur sa d cision de suspendre les aides destin es au Burundi au lieu de chercher   l'asphyxier   comme le souhaite l'opposition radicale   ; Mettre au soutien des putschistes car le financement de leurs activit s  quivaut aux yeux des amis de la d mocratie   la soif de parachever le putsch rampant   ;   Arr ter   et juger les putschistes abrit s dans certains pays de l'Union Europ enne ou les rapatrier de force pour  tre jug  au Burundi   ; Exiger   l'Union Europ enne   remettre du Burundi le manque   gagner d'    la suspension des appuis budg taires allou s au pays qui a provoqu  l'arr t activit s initialement financ es   ;   Demander aux pays membres de l'UE de distinguer les questions politiques   les questions judiciaires   afin de prendre la bonne d cision   objective sur le Burundi   ; D marrer le processus de dialogue inclusif interburundais et sans tarder qui se tiendra au Burundi et sans facilitateur  tranger ; Informer que le dialogue ne va pas enfreindre   la loi ni se substituer   la justice   ; Informer que les sanctions d'ordre judiciaire   inflig es par l'UE aux Burundais d'une seule ethnie   sont   de nature   mettre   mal le dialogue   en vue d'un d marrage. Toutefois, il faut retenir que ce que le Peuple veut   Dieu veut et que nul ne peut aller   l'encontre de la volont  du Peuple seul d tenteur de la souverainet  nationale   ;   R futer toutes les d cisions prises contre le Burundi et les Burundais sans les concerter ni le permettre de se d fendre ; Encourager le Peuple Burundais   rester serein et soud  et de ne pas pr ter oreille   ceux qui veulent le diviser car c'est l'unit  qui lui donnera finale   ; Continuer   poursuivre la longue marche de la consolidation de la paix et de la s curit  puisqu'elles constituent   les piliers de la r conciliation nationale, la source d' radication de toutes les formes de divisions surtout   caract re ethnique dans le Pays ; Faire savoir pour la ni me fois   l'Union Europ enne ainsi qu'  ses prot  que le Pouvoir issu des  lections n'a de probl mes avec personne mais   que l'opposition radicale a des grands avec le Peuple  lecteur seul d tenteur du pouvoir   ;   Poursuivre la politique de bon voisinage malgr  les diff rentes  preuves de provocation car le Parti CNDD-FDD   et le Gouvernement qui en  mane sont pr occup s la Paix pour les Burundais et la consolidation de bonnes relations   avec les pays frontaliers et  trangers. Fait   Bujumbura, le 03 octobre 2015 Honorable Pascal NYABENDA Pr sident du Parti CNDD-FDD